



Le mot du Maire

Avant de recevoir votre bulletin municipal, il me paraissait important de vous apporter quelques informations sur les travaux en cours :

Rénovation de :

- L'éclairage public en LED
- La salle des fêtes
- La liaison cyclable Joze-Maringues
- Point de rafraîchissement Voie Verte
- Les travaux sur le RD 20
- Les travaux de désamiantage aux ateliers municipaux
- La résidence le « Clos de Turenne »
- Aménagements paysagers

Par ailleurs, suite aux plaintes reçues en Mairie, je voulais rappeler quelques obligations à respecter qui font partie du « bien vivre ensemble ». Cette réglementation sous forme « d'arrêté » est consultable en Mairie. Quelques points méritent l'attention :

« **L'ARRÊTÉ** » SUR LES BRUITS DE VOISINAGE (tondeuses à gazon, tronçonneuse...) qui sont autorisés tous les jours de 9 h à 19 h et seulement de 10 h à 12 h les dimanches et jours fériés.

« **L'ARRÊTÉ** » DE GESTION DES FEUX DE PLEIN AIR qui régit les différents types de brûlage autorisés et qui restent soumis à déclaration préalable en Mairie. Pour rappel, les feux sont interdits du 1^{er} juillet au 30 septembre de chaque année.

« **L'ARRÊTÉ** » SUR LA PROPRETÉ, L'HYGIÈNE ET L'ENTRETIEN AU DROIT DES FAÇADES oblige notamment à désherber au pied des murs.

Comptant sur votre bienveillante attention, recevez l'expression de ma gratitude et de mon dévouement et celui de toute l'équipe de la Mairie, élus et salariés.

Daniel PEYNON - Maire

Rénovation éclairage public

La commune de JOZE dispose d'environ 300 points lumineux d'éclairage public.

Toutes les lampes, sauf les plus récentes, sont au sodium haute pression. Cette technologie relativement énergivore et ancienne va être remplacée dans notre village par des lampes à LED.

Celles-ci sont économes en énergie, possèdent une meilleure efficacité lumineuse, une durée de vie de 15 ans soit trois fois plus que les anciennes lampes. De plus, les dalles LED permettent une modulation de l'éclairage. Le passage en LED de l'éclairage public permettra une économie d'électricité d'environ 40 %.

Les lanternes en plastiques au nombre de 137

sont défectueuses et dégradées par le temps et l'érosion. Elles seront donc remplacées par des lanternes en aluminium.

Le coût total des travaux s'élève à 162 000 € TTC dont 60 000 € à la charge de la commune et le reste à la charge de Territoire Énergie avec une aide de l'état via « le fond vert ». La rénovation va s'effectuer en 2 étapes, la moitié du village fin 2024 et l'autre moitié en 2025.

En ce qui concerne les horaires d'éclairage, il y aura toujours une coupure nocturne de 23 h à 6 h. Les routes départementales RD 1093 et RD 20 ainsi que certains points stratégiques seront éclairés la nuit avec une puissance lumineuse réduite.

Salle des fêtes

Dans une logique de développement durable et d'économie d'énergie, la commune va réaliser des travaux de rénovation thermique de la salle des fêtes. Nous avons pour objectif une économie de 40% sur nos factures de consommation énergétique, tout en réduisant très fortement l'émission de gaz à effet de serre.

Michel Mouraire, architecte a présenté le vendredi 18 octobre l'avant-projet sommaire des travaux. Suite à l'acquisition et la démolition de la maison « Gérentes » qui jouxtait la salle des fêtes, nous allons agrandir le bâtiment en réalisant un espace de stockage d'environ 90 m² pour ranger tout le matériel nécessaire au fonctionnement des différentes activités du lieu.

De plus, une réflexion est en même temps engagée sur un agrandissement du parking du « Vival ».

L'objectif est d'engager les travaux d'ici mi-janvier. L'utilisation de la salle des fêtes par la vie associative va donc être modifiée. Lors de la réunion des associations, des solutions ont été proposées : en interne d'une part avec d'autres salles communales, et avec les communes voisines de Culhat et Chavaroux d'autre part.

Le montant des travaux avec la maîtrise d'œuvre est estimé à 300 000 €, avec un financement extérieur de plus de 50% (Fonds vert et Département).

Liaison cyclable Joze-Maringues

L'essentiel de l'itinéraire « Via Allier » dans le Puy-de-Dôme sera aménagé sous forme de voie verte de Brassac-les-Mines à St-Priest-Bramefant. Nous appartenons au secteur Nord du tracé qui part de Pont-du-Château pour rejoindre Vichy. Le décret du 22 avril 2022 permet d'autoriser certains véhicules à circuler sur une portion de voie verte pour la desserte des propriétés riveraines (ce sera le cas.)

Des implantations de potelets ou barrières permettront de réguler cette circulation et d'assurer la sécurité des usagers de la voie verte. La Mairie sera chargée de répartir les clés aux utilisateurs : chasseurs, propriétaires d'étangs et riverains divers.

Dans le cadre de la réalisation de cette voie verte

une première partie appelée « *liaison cyclable Joze-Maringues* » est en cours de réalisation.

Cette portion commence à l'entrée Nord de Joze (chemin de la Sérिता), rejoint Tissonnières, la Côte Rouge, longe la Morge, pour arriver à Maringues et se terminer aux Goslards. Cette portion comprend à la fois des travaux sur la voie cyclable (empierrement, collage, revêtement sur 3 m) et une réhabilitation sur les chemins annexes notamment pour une utilisation agricole.

Le revêtement définitif de la voie cyclable est prévu dernière semaine d'octobre. Les travaux de cette portion qui sont en cours vont se terminer début 2025 pour un coût de 1 million d'euros (7 km de desserte).

Point de rafraîchissement Voie Verte

Le Conseil d'Architecture d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) accompagné des travaux d'étudiants (IADT) et de Nicolas Triboï a mené une réflexion sur l'accès au rafraîchissement sur la future voie verte.

La commune de Joze a été lauréate du concours « *Eaux vives 63* » pour réaliser sur la fontaine sud de Joze une halte

de rafraîchissement faite de jalons hydrauliques et de brumisateurs.

Par ailleurs, l'eau alimente une petite zone humide qui abrite une faune et une flore diversifiées, ce sera ainsi une pause agréable avec la cohabitation de l'homme et l'environnement.

Ce prototype a bénéficié du financement de l'Europe, de la Communauté de Communes et de la Commune pour un coût de 18 000 € (maçonnerie avec pierre de Volvic, béton désactivé et réfection des bassins ainsi que le système de tuyauterie et pompage).

Travaux sur le RD 20

Nous avons obtenu la réfection du RD 20 à hauteur des Fours à Chaux. Nous remercions bien évidemment le Département pour ces travaux. Nous allons en profiter pour chercher à « casser » la vitesse sur

cette portion car le radar pédagogique enregistre des vitesses excessives. Cet aménagement de sécurité sous forme de chicanes se réalisera début 2025, après consultation des riverains et des agriculteurs.

Ateliers municipaux

Comme présenté dans le dernier bulletin municipal, nous allons réaliser des travaux sur la toiture des ateliers municipaux. Ces travaux ont débuté mardi 15 octobre et devrait durer trois mois.

Un appel d'offres a été lancé cet été concernant les deux lots du chantier : désamiantage et couverture.

L'entreprise Mazet a été retenue pour le lot « Désamiantage » et l'entreprise CLS basée à Joze

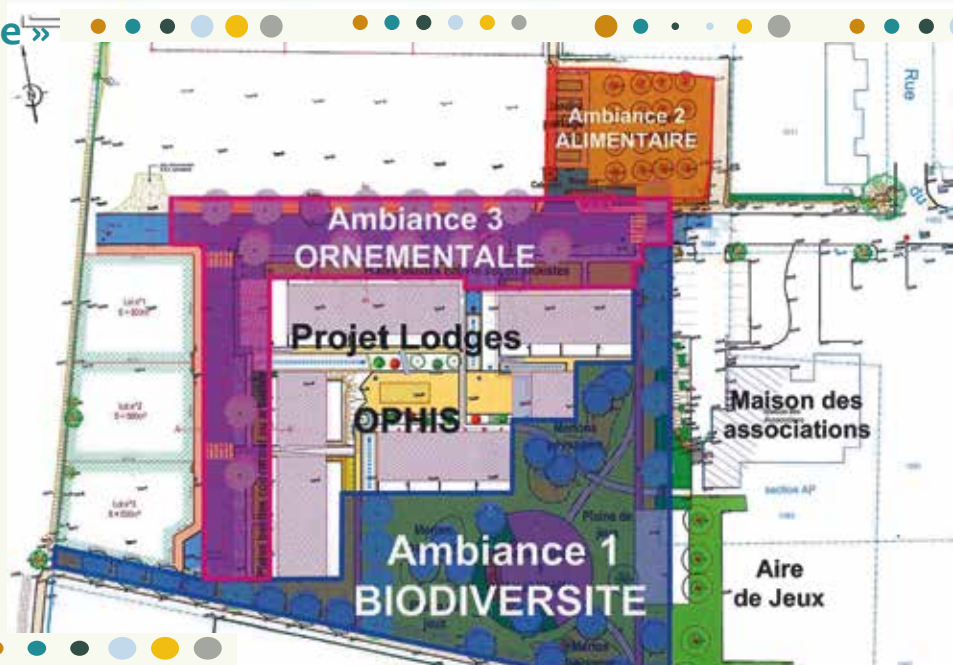
pour le lot « Couverture ». L'ensemble des travaux s'élèvent à 125 000 € HT. Les financements extérieurs obtenus s'élèvent à 90 000 € HT.

Ces travaux devenaient importants d'un point de vue sanitaire. Ils vont également nous permettre de positionner à l'avenir des panneaux photovoltaïques sur une surface adaptée de 400 m².

Résidence « Le Clos de Turenne »

La Mairie de Joze et l'Ophis vous proposent un temps d'échanges pour vous présenter le programme en construction de la résidence « Le clos de Turenne », véritable lieu de vie, destiné au « mieux vivre ensemble » et qui accueillera des personnes dès juin 2025.

Au cours de cet échange, qui aura lieu le **lundi 16 décembre à 14 h30** à la salle des fêtes, le programme ainsi que les conditions d'attribution seront détaillés et une visite sera effectuée sur site.



Aménagements paysagers

A partir de novembre, des aménagements paysagers seront implantés :

- En bordure du RD 1093 (sortie Joze Nord)
- Au bord de la nouvelle voie, cheminement doux pour rejoindre la 2^e sortie rue de la Moutade.
- Le parc paysager en bordure des Lodges.

